



Donner de l'écho à celles et ceux qu'on écoute trop peu : le rôle clé de Radio Papote



Joséphine PAQUOT

Analyse Esenca 2026

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél. : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Solidaris
réseau

Introduction

« Les médias ne nous disent pas quoi penser, mais nous disent ce à quoi il faut penser »¹. Ce précepte dénonce le fait que les médias² ont une influence sur l'attention et l'importance que le public accorde aux informations, en fonction de l'ordre et du poids qui leur est donné. Ainsi, les médias ont une responsabilité déterminante dans le façonnage de l'opinion publique.

Nous nous sommes récemment rendues au tournage de l'émission Radio Papote et 48 FM spéciale 3/12, dans les bureaux d'Esenca Liège, où nous avons assisté à trois chroniques en lien avec le handicap³. Les conversations qui se sont nouées durant l'émission étaient riches; les invitées et invités ont débattu des loisirs en inclusion, du droit des femmes en situation de handicap, ainsi que de la participation politique au sens large des personnes en situation de handicap. De nombreux aspects de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap présentes ce jour-là ont été abordés, appuyés par les témoignages des personnes travaillant dans ce domaine.

Durant l'enregistrement de Radio Papote, tant dans le public qu'autour de la table, nous étions une trentaine de personnes présentes. Au moment de la rédaction de la présente analyse, c'est-à-dire quatre mois après leur diffusion, les émissions ont 180 vues sur YouTube⁴.

Pourtant, on estime que plus ou moins une personne sur quatre est ou sera en situation de handicap en Belgique à un moment de sa vie⁵. Par ailleurs, 80 % des handicaps surgissent en cours de vie⁶. Cela signifie que nous devrions toutes et tous nous sentir concernés par le handicap. Des outils médiatiques comme l'émission Radio Papote sont indispensables pour comprendre les enjeux liés aux handicaps, dans un cadre qui permet notamment la pluralité

¹ Cette citation résume la théorie de la « mise à l'agenda » ou « agenda setting », développée par les chercheurs Maxwell McCombs et Donald Shaw. Pour plus d'informations, voyez : ROBERTSON, K. et WILLIAMS, A. (2024), « Mass Media – Agenda-Setting Theory and the Propaganda Model », dans *Insights into Communication Studies: Understanding Foundational Theories for Media Literacy*, Pressbooks (Open Education Alberta), <https://tinyurl.com/4at4xe6m>, consulté en mars 2026.

² Dans la présente analyse, lorsque le mot « média » est utilisé sans précision, nous désignons par-là les médias dits « généralistes » ou « traditionnels » ou « mainstream ».

Les médias généralistes, traditionnels ou mainstream représentent différents canaux d'informations (presse, télévision, radio par exemple) visant une large audience et abordant une grande diversité de thèmes.

Au contraire les médias « spécialistes », « de proximité » ou « associatifs » représentent des voies alternatives d'informations, parfois innovantes (tels que des podcasts, chaîne YouTube, publications sur des réseaux sociaux) destinés à un certain public ou s'emparant de sujets précis. Pour plus d'informations, voyez : Le Café de la Com, *Médias traditionnels vs nouveaux médias : quelles différences ?*, <https://tinyurl.com/26n4re32>, consulté en mars 2026.

³ PAQUOT, Joséphine (2026). *Radio papote : un média qui donne la parole aux personnes concernées*. Esenca. <https://www.esenca.be/analyse-2026-radiopapote/>, consulté en mars 2026.

⁴ Pour retrouver toutes les émissions de Radio Papote, voyez : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLElqIAKxHMXFsT26slbWvAcuoGdMo32iS>.

⁵ Conseil européen, *Le handicap dans l'UE : faits et chiffres*. Conseil de l'Union européenne. <https://tinyurl.com/4h44wnep>, consulté en mars 2026.

⁶ Cap 48 (2024). *Handicap : le tour de la question en sept chiffres*. <https://www.cap48.be/2024/12/03/handicap-le-tour-de-la-question-en-sept-chiffres/>, consulté en mars 2026.

des points de vue et l'autoreprésentation des personnes concernées. Ces mêmes outils contribuent à mieux comprendre les réalités de vie relatives au handicap et participent à la réduction de stéréotypes, de discriminations ainsi que le manque de connaissances et d'information sur ces sujets. C'est pourquoi leur audience devrait être décuplée et les émissions relayées plus largement par l'ensemble des sphères médiatiques.

Face à ces premiers constats, nous nous interrogeons sur la gestion médiatique du handicap. Comment se fait-il que des initiatives comme Radio Papote ne parviennent pas à atteindre un plus large public? A contrario, comment se fait-il que le traitement médiatique du handicap dans les médias dits « généralistes » soit souvent questionnant ou réducteur, manquant de nuance ainsi que d'apports d'expertise par des associations et des personnes concernées?

Pour tenter de répondre à cette question, il faut d'abord s'intéresser aux médias traditionnels et questionner la place laissée au handicap dans le champ médiatique. D'emblée, deux éléments de réponse nous apparaissent. D'une part, il existe de manière générale une sous-représentation du handicap dans la sphère médiatique⁷. D'autre part, lorsque le handicap est mis en scène, il l'est souvent de façon biaisée⁸. Le parallèle entre les médias mainstream⁹ et les médias associatifs est révélateur de cette réalité à deux visages.

Les médias mainstream

Le handicap, un oublié médiatique ?

Comme mentionné en introduction, les personnes en situation de handicap constituent environ 25 % de la population belge. Représentent-elles un quart du traitement médiatique en Belgique? Non, seulement 0,5 %¹⁰. Cela veut dire que cette réalité de vie est 50 fois moins relatée dans les médias que ce qu'elle n'existe dans la vie de tous les jours.

Il est parfois plus parlant de comparer ce chiffre avec d'autres. Prenons d'autres réalités du quotidien qui pourraient nous sembler plus familières, sans même se pencher sur leur traitement médiatique, mais uniquement afin de démontrer que les situations de handicap touchent une partie non négligeable de la population. Par exemple, la population âgée de 65 ans et plus, ainsi que les enfants (personnes de moins de 18 ans), constituent respectivement 20,34 %¹¹ et 19,62 %¹² de la population belge. Ou alors, nous pouvons citer par exemple que 23,6 % de ménages belges ont un chien¹³ ou encore que seulement 9,26 % des Belges ont

⁷ RTBF (2024), Média animation ASBL. *Validisme, médias et société*, p. 160. <https://media-animation.be/ressource/validisme-medias-et-societe/>, consulté en mars 2026.

⁸ *Ibidem*, pp. 49 et 50.

⁹ Pour une définition, voir la note de bas de page 2 de la présente analyse.

¹⁰ *Ibidem*, p. 160.

¹¹ Statbel, Population par lieu de résidence, nationalité (Belge/non-Belge), état civil, âge et sexe, <https://tinyurl.com/t4tjx2sj>, consulté en mars 2026.

¹² *Ibidem*.

¹³ Belgian Petfood Association (2021), *Plus d'un ménage belge sur dix possède un animal de compagnie (ou un animal supplémentaire) depuis le confinement*, <https://tinyurl.com/2dhn5sbk>, consulté en mars 2026.

vécu un divorce¹⁴. Le handicap n'est donc pas un sujet d'exception ou une anomalie de la société, mais bien la norme pour quantité de Belges. Il y a donc un décalage certain entre la réalité telle que représentée dans les médias, où le handicap est perçu de façon marginalisée, et la vie réelle, puisque le handicap touche de nombreuses personnes¹⁵. Une des clés de compréhension de ce décalage réside certainement dans les biais du validisme.

Le voile du validisme

Le fait que le handicap soit si peu présent dans les médias s'explique notamment par le fait que la majorité des productions médiatiques sont pensées par et pour des personnes dites « valides » (dans le sens où celles-ci ne sont pas en situation de handicap et ne présentent pas de perte de capacité). Selon la définition du dictionnaire Le Robert, le validisme signifie « système faisant des personnes valides la norme sociale »¹⁶. Au sein d'Esenca, nous avons défini le validisme de la sorte : « Le validisme est un mécanisme d'oppression. C'est un monde construit par des personnes valides, pour des personnes valides et capables. C'est un monde où des discriminations sont établies sur base de capacités humaines, psychologiques, intellectuelles ou physiques. C'est un monde où les personnes en situation de handicap sont oubliées. »¹⁷ Comme le sexisme et le racisme, il s'agit donc d'un système d'oppression des personnes dites « valides » sur les personnes en situation de handicap, où tous les aspects du quotidien sont pensés par et pour les premières, de sorte que les secondes vont être exclues et discriminées.¹⁸

Si l'on se penche sur le validisme d'un point de vue médiatique, on observe que lorsqu'il est représenté, le handicap l'est souvent de façon biaisée¹⁹. D'un côté, il existe des productions qui dépeignent un individu en situation de handicap comme un superhéros qui, « malgré son handicap », parvient à faire un exploit. Nous avons étudié ce traitement médiatique du handicap, que nous avons résumé sous la notion « d'inspiration porn », lors d'une précédente étude²⁰. Par exemple, il s'agit de publicités représentant des personnes en situation de handicap (amputées des deux jambes, dans les cas exemplifiés dans l'étude) en train de faire du sport, accompagnées de slogan selon lesquels « même » ces personnes font du sport. Et ce, afin de dépeindre positivement les personnes en situation de handicap, mais aussi et

¹⁴ Statbel, Population par lieu de résidence, nationalité (Belge/non-Belge), état civil, âge et sexe, <https://tinyurl.com/t4tjx2sj>, consulté en mars 2026.

¹⁵ RTBF (2024), Média animation ASBL. *Validisme, médias et société*, p. 14. <https://media-animation.be/ressource/validisme-medias-et-societe/>, consulté en mars 2026.

¹⁶ Dictionnaire Le Robert en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/validisme>.

¹⁷ GLAUDE, Valérie (2024). *La représentation médiatique du handicap, comment trouver l'équilibre ?* Esenca. <https://www.esenca.be/analyse-2024-traitement-mediastique-handicap/>, consulté en mars 2026.

¹⁸ Pour aller plus loin et obtenir des exemples concrets, voyez : RTBF. (2025). *Validisme : 4 questions pour mieux comprendre cette notion, source de discriminations*. <https://www.rtbef.be/article/validisme-4-questions-pour-mieux-comprendre-cette-notion-source-de-discriminations-11596174>, consulté en mars 2026.

¹⁹ GLAUDE, Valérie (2024). *La représentation médiatique du handicap, comment trouver l'équilibre ?* Esenca. <https://www.esenca.be/analyse-2024-traitement-mediastique-handicap/>, consulté en mars 2026.

²⁰ Paulus, Maï (2022). *Inspiration porn : un mécanisme validiste à dénoncer*. Esenca. <https://www.esenca.be/etude-2022-inspiration-porn-un-mecanisme-validiste-a-denoncer/>, consulté en mars 2026.

surtout pour encourager les personnes qui ne présentent pas de perte de capacité à faire du sport²¹.

De l'autre côté, la personne en situation de handicap est décrite comme victime de son handicap et dépendante des autres²². C'est par exemple le cas dans le film « Intouchables », où François Cluzet joue le rôle d'une personne paraplégique à la suite d'un accident, déprimé et incapable de faire quoi que ce soit de par son handicap. Pourtant, ni l'un ni l'autre de ces deux scénarios ne rendent réellement compte du quotidien des personnes en situation de handicap qui ne se résume pas toujours à cet état, voire pas du tout.

Ainsi, si le validisme ne se manifeste pas uniquement dans le traitement médiatique du handicap, mais bien dans tous les aspects du quotidien, nous constatons que les productions des médias de masse n'échappent pas à cette logique d'oppression. De plus, la très faible place qui est donnée au handicap dans les programmes, émissions ou encore productions cinématographiques invisibilise celui-ci. Tous ces éléments empêchent finalement de rendre une image véritable de l'existence des personnes en situation de handicap et de leurs réalités de vie, ainsi que des enjeux notamment politiques en la matière.

Radio Papote, un exemple à suivre

Les trois thématiques de Radio Papote lors de l'émission enregistrée le 1^{er} décembre dernier abordent énormément de sujets qui touchent concrètement le quotidien des personnes en situation de handicap interviewées²³. Mais surtout, durant cette émission, ce sont les personnes en situation de handicap qui prennent la parole et non d'autres personnes qui parlent à leur place. Chacune de leurs interventions est pertinente, empreinte de leur vécu et discutant le handicap pour ce qu'il est réellement, sans récit glorieux ou misérabiliste. C'est d'autant plus important qu'il s'agit de questions cruciales afin d'exercer leurs droits fondamentaux comme tout un chacun, d'exister dans la sphère publique : droit des femmes, enseignement, non-discrimination et lutte contre les violences multiples, loisirs, participation politique, accessibilité plurielle, etc. Ces prises de paroles singulières sont nécessaires en ce qu'elles forment une voix collective²⁴. C'est donc ce genre de productions qui devraient être davantage promotionnées et produites dans les sphères médiatiques susceptibles d'atteindre un plus large public.

Face au traitement médiatique souvent biaisé du handicap, individualisé et ne laissant que trop peu de place aux personnes concernées, nous estimons en qualité d'association indispensable de défendre et valoriser les productions alternatives, associatives, culturelles qui reflètent de manière plus juste les enjeux liés aux handicaps. L'existence de Radio Papote n'est heureusement pas un cas isolé, et nous vous invitons à découvrir la richesse des

²¹ *Ibidem*, pp. 11 et 12.

²² Pour d'autres exemples, voyez : RTBF (2024), Média animation ASBL. *Validisme, médias et société*, pp. 42-52. <https://media-animation.be/ressource/validisme-medias-et-societe/>, consulté en mars 2026.

²³ Pour aller plus loin, voyez : PAQUOT, Joséphine (2026). *Radio papote : un média qui donne la parole aux personnes concernées*. Esenca. <https://www.esenca.be/analyse-2026-radiopapote/>, consulté en mars 2026.

²⁴ RTBF (2024), Média animation ASBL. *Validisme, médias et société*, p. 153. <https://media-animation.be/ressource/validisme-medias-et-societe/>, consulté en mars 2026.

productions de qualité qui fleurissent via de nombreux canaux²⁵. Notons par ailleurs que la Radio 48fm²⁶, qui collabore avec Esenca Liège depuis de longues années afin de faire vivre ce projet, a diffusé cette émission sans que nous ayons pu vérifier son audience, et qu'il faut aussi tenir compte de toutes les utilisations ultérieures de tels contenus, qu'on ne peut quantifier.

Tous ces médias associatifs ont une légitimité certaine, notamment car les personnes en situation de handicap prennent la parole et affirment leurs perceptions sur des thèmes divers, sans posture validiste ou alors en questionnant de manière constructive cette norme. Ces médias sont complémentaires et n'ont pas de hiérarchie les uns par rapport aux autres, en ce que les formes de handicap sont multiples et qu'il n'y pas une seule façon de parler des personnes en situation de handicap. La diversité des outils utilisés est elle aussi synonyme de richesse de contenu (podcast, interview, reportage long, témoignage, etc.) Cependant, leur sous-représentation médiatique dans les médias généralistes n'empêche-t-elle finalement pas le grand public de comprendre ce qu'est le validisme et les biais qu'il véhicule? Cette sous-représentation et/ou représentation peu fiable freine également la compréhension du plus grand nombre des réalités de vie des personnes en situation de handicap, des politiques auxquelles ces dernières sont confrontées, des stigmates et discriminations encore trop courants dans toutes les sphères de la vie ainsi que le manque d'inclusion de la société. C'est la raison pour laquelle il convient de valoriser l'existence de ce type de productions médiatiques et de défendre une plus large diffusion de celles-ci. À ce propos, les occasions de se saisir de contenus alternatifs pour les médias généralistes existent : par exemple, le contrat-programme de la RTBF affirme que cette radiotélévision devrait diffuser au moins 200 sujets des médias de proximité dans ses JT afin de mettre en évidence et communiquer les réalités locales aux publics plus larges²⁷.

La crainte de la concentration médiatique

Le pluralisme médiatique²⁸ est vital à nos démocraties puisqu'il participe à la programmation de différents contenus et, de ce fait, à la propagation de points de vue divers²⁹. Malgré ce principe de pluralisme des médias, on constate que ceux qui s'emparent du handicap en en dépeignant un récit authentique sont rares. Comme mentionné dans cette analyse, la visibilité conférée au handicap reste marginale dans les médias mainstream et, quand celui-ci

²⁵ À cet égard, nous vous renvoyons aux ressources culturelles reprises sur notre site :

<https://www.esenca.be/ressources-handicap/>.

²⁶ Pour plus d'informations sur 48fm, voyez : <https://48fm.com/>

²⁷ RTBF, *Sixième Contrat de gestion de la RTBF 2023-2027*, p. 29. <https://tinyurl.com/5yh9eyfs>, consulté en mars 2026.

²⁸ Selon le Ministère de la Culture français : « Le pluralisme de l'information garantit l'expression d'une diversité de points de vue, de courants d'opinion et de pensée. Il repose sur l'indépendance des médias vis-à-vis des influences économiques, sociales et politiques, garantissant ainsi la liberté d'information et la protection du droit à une presse libre. » Ainsi, le pluralisme implique tant la variété d'acteurs sur le marché, que la représentation variée d'opinions. (<https://www.culture.gouv.fr/thematiques/presse-ecrite/le-pluralisme>, consulté en mars 2026).

²⁹ CSA, *Le pluralisme dans les médias*. <https://www.csa.be/le-pluralisme-dans-les-medias/>, consulté en mars 2026.

apparaît sur nos écrans, c'est principalement d'une manière éloignée de la réalité. Ainsi, nous nous interrogeons sur les raisons de cet écart entre la réalité et les médias concernant la représentation du handicap.

Y aurait-il des sujets jugés trop tabous pour les soumettre à l'opinion publique de manière franche, réelle et engagée? S'agit-il d'une question d'attractivité et d'audience? S'agit-il de vérités qui dérangent ou ne sont pas souhaitées par le grand public? L'intervention d'une dame interviewée lors de l'émission Radio Papote du 01/12/2025 donne en ce sens matière à réflexion : « Je dis souvent que la question du handicap en tant que global met très mal à l'aise notre société en tant que groupe collectif, communauté collective. Parce que [ce sont] des corps qui n'étaient tellement pas envisagés, mais pourtant fonctionnent [qu'on] se demande constamment — en tout cas ce collectif, ces institutions — jusqu'à quand, comment ils font, pourquoi ils ont fonctionné. Et [ce collectif est tellement] mal à l'aise de ça, qu'il préfère se détourner, ou faire comme si ça n'existait pas, ou comme s'il savait mieux que les personnes concernées. Et [...] ça crée constamment des oublis. »³⁰ Avec ses mots, cette dame en situation de handicap rappelle que le sujet du handicap est encore un tabou dans nos sociétés. Selon elle, c'est du fait que les corps invalides n'étaient pas envisagés dans l'imaginaire collectif, puisqu'ils sont éloignés des stéréotypes liés au validisme. Pourtant, ces corps invalides fonctionnent aussi, et les personnes en situation de handicap prennent part à la vie en société, « malgré leur handicap » de sorte que cet imaginaire collectif avec sa position validiste ne parvient pas à comprendre comment ces corps peuvent fonctionner alors qu'ils ne rentrent pas dans les standards. Cela crée un malaise, de sorte que l'on préfère nier ces réalités de vie des personnes en situation de handicap, ou parler à leur place, plutôt que de remettre en cause ce narratif validiste.

Conclusion

Le fait que le handicap soit sous-représenté dans les médias traditionnels est d'autant plus interpellant dans le contexte politique actuel, puisqu'un projet de réforme des médias de proximité est en cours au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles³¹. Bien que la ministre Galant, qui en a la compétence, affirme que ce projet vise à sauver les médias de proximité, le fait que leur nombre soit réduit de 12 à 8 inquiète à juste titre de nombreuses associations, personnalités médiatiques et collectifs, notamment en termes de pluralisme³². Comme le rappelle Valentine Lissoire, directrice de Bouké Média et Canal Zoom, les médias de proximité sont issus à l'origine du tissu associatif afin de rendre visible une série de

³⁰ Radio Papote (2025). Emission spéciale 3/12/25 : Chronique Femmes et Handicap. Esenca Liège. <https://www.youtube.com/watch?v=dcdqvX8y6Q&list=PLElqIAKxHMXFsT26slbWvAcuoGdMo32iS&index=2,41:06>.

³¹ Le Soir (2026). *Réforme des médias de proximité : le Conseil d'Etat demande des précisions*. <https://www.lesoir.be/721937/article/2026-01-13/reforme-des-medias-de-proximite-le-conseil-detat-demande-des-precisions>, consulté en mars 2026.

³² CSA (2025). *Projet de réforme des médias de proximité : le secteur remet son avis*. <https://www.csa.be/172945/projet-de-reforme-des-medias-de-proximite-le-secteur-remet-son-avis/>, consulté en mars 2026.

revendications au niveau socioculturel ainsi que de l'éducation permanente³³. Or, la richesse de ce tissu associatif et de ces différents médias de proximité réside notamment dans leur diversité. Face à un risque de concentration médiatique, où l'on compromet la production de contenus ainsi que la diversité nécessaire de points de vue dans la sphère médiatique, quelle place sera donnée au traitement médiatique du handicap, déjà trop souvent oublié ?

En conclusion, il nous semble nécessaire de rappeler la nécessité de représenter le handicap dans toute sa diversité, et ce, tant dans les médias traditionnels que dans les productions associatives. Si ces dernières ont la plus-value de parvenir à toucher un public cible souvent oublié dans les médias de masse — et ne doivent en aucun cas disparaître face à la concentration médiatique — il est grandement temps que les médias de masse valorisent ces productions alternatives, mais qu'ils invitent aussi systématiquement les personnes concernées et/ou les associations représentatives lorsqu'ils s'emparent de sujets tels que le handicap. À cet égard, nous saluons la récente émission de la RTBF, « L'égalité des droits et le bien-être des femmes en situation de handicap »³⁴, discutant du droit des femmes en situation de handicap avec trois invitées pertinentes en la matière.

Pour citer cette production

PAQUOT, Joséphine (2026). « Donner de l'écho à celles et ceux qu'on écoute trop peu : le rôle clé de Radio Papote », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

³³ LISSOIRE, Valentine (invitée). (2025) *Les Clés — #medias : Quel avenir pour les médias de proximité ?* (podcast). La Première-Info. <https://auvio.rtbf.be/media/les-cles-les-cles-3393616>.

³⁴ La Première (2026). « L'égalité des droits et le bien-être des femmes en situation de handicap ». Dans *Tendances Première*. <https://auvio.rtbf.be/media/tendances-premiere-tendances-premiere-le-dossier-3445296>.

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladies grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca collabore avec UNIA pour les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages « Access-i » et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél. : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE